Archives parlementaires

Adresse de l'administration du département de la Côte-d'Or, lors de la séance du 7 brumaire an III (28 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'administration du département de la Côte-d'Or, lors de la séance du 7 brumaire an III (28 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 141;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21298_t1_0141_0000_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019

a

[*L'administration du département de la Côte-d'Or à la Convention nationale, Dijon, le 1er brumaire an III*] (25)

Avant la révolution du 10 thermidor, quelques hommes rassasiés de crime et couverts d'opprobe, avaient usurpé les droits du peuple en feignant de les défendre.

La Convention nationale, digne du peuple qu'elle représente, a voulu, et ils sont rentrés dans le néant.

Alors les principes ont pris la place des mots, le véritable souverain a reconquis ses droits et toutes les vertus remplaçant tous les crimes, les vrais patriotes ont conçu l'espoir de voir bientôt la prospérité succéder au malheur.

Ce nouvel ordre de choses devait déplaire à tous ceux pour qui l'anarchie est un brevet d'impunité; aussi ont-ils fait de nouveaux efforts pour diriger, par la calomnie, l'opinion publique contre la Convention nationale, fléau redoutable des conspirateurs, des intriguans et des fripons.

Pour confondre leur imposture, étouffer leur voix audacieuse et criminelle, et ranimer le courage des hommes de bien, la Convention a proclamé, dans une adresse solemnelle, les principes qui la dirigeaient, et le peuple, éclairé par l'expérience, a reconnu que les principes de la Convention étaient ceux que la nature et la vérité avaient gravé dans son coeur en traits inéfaçables... Oh liberté! divinité chérie des Français, les autels ne seront plus souillés par le soufle impur des partisans de la licence, ta plus cruelle et ta plus dangereuse ennemie.

Parisiens! vous qui, depuis 1789, avez eu à combattre tous les tyrans et à abattre toutes les tyrannies, à dévoiler toutes les factions, vous venez de mettre le comble à votre gloire, par l'assentiment général que vous avez donné aux principes rappellés par la Convention, et vous êtes dignes d'être la garde avancée qui veille à ce dépôt sacré. Si quelques téméraires, emportés par une fureur anarchique, osaient porter une main sacrilège sur [la] représentation nationale, sonnez l'allarme, et à l'instant nous accourerons nous joindre à vous, pour faire de nos corps un rempart à la Convention nationale et faire triompher ses principes qui sont ceux de tous les vrais républicains.

Fait et arrêté à Dijon, en séance publique, le premier brumaire, an 3 de la République une et indivisible.

Pour copie, VAILLANT.

(25) C 323, pl. 1385, p. 32. *Bull.*, 7 brum.; *Débats*, n° 765, 534; *Moniteur*, XXII, 366; *J. Fr.*, n° 763; *Mess. Soir*, n° 802; *J. Perlet*, n° 765; *F. de la Républ.*, n° 38, cette gazette indique que la lecture de cette adresse est faite par Clauzel; *M. U.*, XLV, 132.

b

[*Les administrateurs du district de Vire à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (26)

Liberté, Égalité.

Législateurs,

Les principes de justice et d'humanité que vous avez mis irrévocablement à l'ordre du jour en dépit des intriguans et des fripons ont toujours été les notres.

Si dans quelques circonstances, nous n'avons pu les professer hautement, c'est que nous appercevions sans cesse la hache du tyran et de ses adjoints ambulans, prête à tomber sur nos têtes. Mais aujourd'hui que d'une main hardie, vous avez déchiré le crêpe funebre que le crime avoit étendu sur la vertu, nous répétons avec allégresse.

Vive la Convention nationale, nôtre seul point de ralliement!

Perissent tous les scélérats qui voudront parler plus haut qu'elle.

Suivent sept signatures.

c

[*Les habitants de la commune de Vire, réunis en séance décadaire le 30 vendémiaire, à la Convention nationale, le 1er brumaire an III*] (27)

Représentants du peuple,

A la lecture de l'Adresse aux français, chef-d'oeuvre de politique, de morale et de raison, les plus vifs applaudissements ont exprimés la satisfaction universelle. Le regne de la justice a dilaté les coeurs que la terreur avoit comprimés. Ce n'étoit pas assez que la Convention eût vaincu les tyrans couronnés : il étoit aussi pressant et plus digne de sa sollicitude paternelle de réprimer ces vampires qui se croyant impunissables sous le masque du patriotisme ont commis de sang froid des assassinats qu'il n'est pas possible de raconter sans horreur.

A ces scênes tragiques va succéder le spectacle touchant de la réconcilliation fraternelle; et la commune de Vire n'aura rien à changer pour éxécuter à la lettre le voeu de la Convention, la sagesse de son gouvernement uniquement fondé sur la soumission aux lois a maintenu constamment sa confiance et sa sécurité.

La société populaire qui n'a jamais eu la prétention schismatique de former un corps à part a partagé l'allegresse commune avec d'autant

(26) C 323, pl. 1385, p. 28. *Ann. Patr.*, n° 667; *M. U.*, XLV, 137.

(27) C 323, pl. 1385, p. 31. *Ann. Patr.*, n° 667; *M. U.*, XLV, 137.

Persée creative commons